
1^{ère} SEANCE de la COMMISSION de CONCERTATION sur la POLITIQUE de la JEUNESSE

Compte-rendu du lundi 9 Mars 2009

*Haut Commissaire

1). Présentation de la concertation

Nous sommes réunis aujourd'hui pour réfléchir et d'établir ensemble les perspectives d'une nouvelle politique de la jeunesse. Nous avons choisi le mode de la concertation en tentant de réunir l'ensemble des acteurs qui, de part leur engagement personnel et/ou professionnel, œuvrent en faveur des 16-25 ans.

Nous avons voulu réunir des représentants des différents partenaires sociaux (syndicaux et patronaux), des collectivités territoriales, des groupes parlementaires (de l'Assemblée et du Sénat, de la majorité comme de l'opposition) ainsi que des différents réseaux concernés par le thème de la jeunesse (les missions locales notamment). Plusieurs personnalités « qualifiées » ont également été associées à ce travail de réflexion. Nous avons associés des jeunes eux-mêmes.

Nous ne voulons exclure aucunes des principales questions qui concernent la jeunesse, à savoir :

- la formation,
- l'orientation,
- les ressources et la résidence,
- la citoyenneté et la culture,
- l'emploi,
- la santé,
- (FORCES)

L'ensemble de ces problématiques constitue des axes sur lesquels il convient de travailler pour favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes vis-à-vis des parents mais aussi vis-à-vis du système social.

La question de l'autonomie des jeunes occupera une place centrale dans nos discussions et l'objectif sera d'essayer de fournir les outils nécessaires pour que les jeunes puissent être maîtres de leur vie et disposer des ressources nécessaires pour y parvenir. La perspective d'une refonte globale de la politique de la jeunesse sous-entend également un travail préalable sur les transitions entre dispositifs actuels et les ambitions que l'on souhaitera donner à la nouvelle politique de la jeunesse (avec différentes étapes de prévues).

2). Objectifs de la redéfinition d'une politique pour et par les jeunes

Ceci tourne principalement autour de 5 axes :

- Ne pas laisser un jeune être « sans emploi, ou sans formation ou sans ressources ou sans accompagnement »,
- Pouvoir redonner à la jeunesse la perspective d'avoir au moins aussi bien, si ce n'est mieux que la génération qui l'a précédée.
- Les dispositifs sociaux et fiscaux doivent considérer les jeunes comme des individus à part entière, différenciés des adultes. Leurs besoins nécessitent des solutions spécifiques dont la clef de voûte est l'accès à l'autonomie.
- Permettre aux jeunes d'être les acteurs d'initiatives porteuses de sens, illustrant le fait qu'ils peuvent être non seulement, par l'autonomie, les maîtres de leur destin, mais aussi avoir une influence sur l'évolution de la société.
- Redéfinir la relation entre Etat, partenaires sociaux, collectivités territoriales et le rôle de chacun dans la politique de la jeunesse.

Il faut également prendre en compte le contexte particulier de la crise qui frappe plus durement la jeunesse. Des mesures d'urgence s'imposent.

Aussi, nous devons parvenir à travailler simultanément sur le court terme (les jeunes face à la crise), le moyen terme (ce qu'il faut réformer en 2009 et 2010) et le plus long terme (comment une politique de la jeunesse modifie en profondeur la situation des jeunes à l'égard de l'emploi, de la formation, de l'autonomie...).

3). Organisation du travail de la commission

Le travail de concertation devra aboutir, en juillet, à la présentation des orientations du gouvernement.

Le mois de mai marquera une étape importante : la publication d'un livre vert qui définira les grandes orientations et les options ouvertes dans les différents champs de la politique de la jeunesse. S'ouvrira alors un temps de concertation plus large, organisé via internet et des rencontres locales et permettant de recueillir les réactions et propositions de tous ceux qui souhaiteront se prononcer avant la formalisation des propositions au gouvernement.

Les travaux se dérouleront sous 3 formes :

- **Les réunions plénières** : le mardi 31 mars sur le thème des « ressources », le jeudi 9 avril sur « l'emploi, la formation et l'orientation des jeunes », le 5 mai sur « le logement, et l'insertion sociale, la santé et la participation à la vie de la cité », et les mardis 19 et 26 mai seront consacrés à la présentation du Livre vert.
- **Les réunions plénières thématiques des 5 groupes de travail** : Ressources des jeunes (chefs de file : E.COURTIAL et V.KLES), Emploi-Formation (chefs de file : D.LAMAR et GARNIER), Orientation (chefs de file : J.M. BLANQUER et P.de SAINTIGNON), Logement et insertion sociale (chefs de file : N.MAESTRACCI et S.BEAUDET) et santé (X.POMMEREAU et D.TABUTEAU) + décision en cours de réunion: création d'une groupe « citoyenneté » (chef de file : J.L. VERGNE ?)
- **Les séances ouvertes** organisées sur proposition des membres de la commission (avec l'organisation d'éventuelles auditions). Les deux premières séances auront lieu le Mardi 17 mars (18H00) sur le thème des « programmes expérimentaux » et le mardi 24 mars sur le thème des « jeunes dans la crise économique ».

Nous devons également prendre en compte les contraintes extérieures de calendrier et intégrer, dans les travaux de la commission, les avancées d'autres grands chantiers consacrés à la jeunesse. On peut notamment citer le passage pour les écoles de la 2ème chance (pérenniser le financement public et développer le réseau), le service civique, la réforme du stage (groupe STAPRO), le développement de l'alternance et de la formation professionnelle (calendrier de transposition législative des accords interprofessionnels), la réforme du lycée...

*** Tour de table**

- JB. DE FOUCAULD, inspecteur général des finances.

Le premier objectif de cette commission doit être de parvenir à créer une politique capable de répondre à l'ensemble des problématiques propres à la jeunesse. La notion d'autonomie est importante et doit s'inscrire dans une logique de responsabilité et de solidarité.

La jeunesse est mal représentée : seuls les étudiants font l'objet d'une représentation organisée à l'instar des jeunes salariés, des jeunes en apprentissage ou sans activité.

Il faut pouvoir répondre aux difficultés de la jeunesse tout en prenant en compte les compromis sociaux que cette refonte sous-entend (entre éducation – travail et emploi d'une part et modèle familial – modèle étatique d'autre part).

Le contexte actuel est complexe et nous manquons d'un diagnostic clair sur les effets qu'a la crise sur la jeunesse française, trop peu consultée sur ce sujet. En réalité, nous affrontons une triple crise, à la fois sociale, écologique et financière.

- Marie Laure MEYER, Association des Régions de France

Depuis 98, les conseils régionaux ont la responsabilité sociale d'assurer l'insertion professionnelle des jeunes.

La jeunesse est une catégorie très hétérogène. Il semble primordial de repenser une politique de la jeunesse allant de concert avec la réinstauration d'une éthique globale. Il faut changer la vision des pouvoirs publics qui considèrent trop souvent la jeunesse comme un problème. Le double langage qui est pratiqué à l'égard des jeunes génère alors des contradictions et des frustrations. Les jeunes font toujours office de « fusibles » en cas de conjoncture défavorable alors même qu'ils constituent une des tranches de la population la plus vulnérable.

- JB PREVOST, Secrétaire national de l'UNEF

L'UNEF s'inscrit clairement dans une volonté de refonte globale de la politique en direction des jeunes. Nous nous interrogeons néanmoins sur les moyens prévus pour la mise en œuvre de cette nouvelle politique de la jeunesse.

La jeunesse actuelle est bien loin de celle de nos aînés. Doit-on pour autant parler de l'apparition d'un nouvel âge de la vie ? La seule certitude est que les jeunes d'aujourd'hui aspirent à plus d'autonomie et à plus de moyens les préparant à s'insérer dans la vie active. La démocratisation de l'enseignement a généré une massification de l'accès à l'enseignement

supérieur qui renforce donc l'accès des jeunes à une qualification. Cette nouvelle définition de la jeunesse n'a, cependant, trouvé aucune traduction politique par la mise en place d'une protection et d'un statut nouveaux. La question de la mise en place d'une allocation d'autonomie, aidant à l'insertion professionnelle et renforçant l'accès des jeunes à une qualification, occupe donc une place centrale.

Que se soit dans les domaines de la politique familiale, de l'aide à la recherche du 1^{er} emploi ou de l'entrée sur le marché du travail, les jeunes sont privés des dispositifs existants pour les salariés (indemnités chômage, repli sur des stages sous payés...). Une véritable révolution culturelle est nécessaire pour mettre fin aux stages hors cursus et parvenir à une reconnaissance effective des qualifications correspondant à un juste niveau de rémunération.

- Rémi MARTIAL, Secrétaire Général de l'UNI

La jeunesse ne peut s'appréhender d'une façon globale. Il existe DES jeunesses françaises qui nécessitent donc plusieurs solutions adaptées aux problèmes auxquels elles sont confrontées. Il faut donc faire attention de ne pas appliquer une « fausse bonne solution » en créant un seul et unique statut des jeunes. Ceci pourrait empirer la situation actuelle ou créer de nouveaux problèmes. Si nous prenons l'exemple de l'instauration d'une obligation de rémunération pour tous les stages, ceci pourrait conduire à une réduction des propositions de stages. De la même façon, il faut faire attention à la manière d'aborder la question de l'autonomie en veillant à ne pas tomber dans une logique d'assistanat. Il faut d'avantage favoriser l'accompagnement.

- Olivier GALLAND, sociologue, directeur de recherche au CNRS

Proposition : la création d'un groupe de travail sur la citoyenneté.

- Mélanie GRATAKOS, Présidente d'Animafac

Pour la question de l'orientation, il semble également important de prendre en compte le malaise existant dans le rapport des jeunes à l'école (augmentation de l'échec scolaire, l'écart existant entre culture jeunes et école, rapport difficiles avec le monde enseignant...).

- Baki YOUSSEFOU, Président de la Confédération Etudiante

Les attentes des jeunes d'aujourd'hui sont grandes : accès à un logement décent, moyens de financer leurs études, garantie d'une situation durable et stable à la sortie des études...

Les solutions doivent donc, à la fois s'inscrire sur le court et le moyen/long terme.

La question centrale demeure celle de l'autonomie financière. L'aide sociale actuelle est insuffisante et trop restrictive.

D'après une enquête menée auprès des étudiants, il a été estimé qu'environ 400 000 étudiants travaillent tout au long de l'année. Au-delà de 15H de travail hebdomadaires, le nombre d'échecs scolaires s'alourdit.

Propositions: Les pouvoirs publics pourraient limiter le nombre d'heures de travail à 15H et s'engager à aider financièrement les jeunes qui ont besoin de travailler pour financer leurs études.

On pourrait également envisager le versement d'une aide financière par les entreprises pour les étudiants qui suivent un cursus universitaire avec de bons débouchés comme pour l'industrie.

Enfin, L'Etat pourrait également mettre en place un dispositif d'accompagnement des jeunes diplômés pour faciliter l'accès au 1er emploi en mettant à la disposition des jeunes des moyens financiers, logistiques et humains. On pourrait également envisager le versement d'une aide « universelle » par l'Etat facilitant l'accès à l'insertion professionnelle pendant la période de formation (avancée et remboursable).

- Marie TRELLU, Présidente d'Unicités

Il est important de prendre en compte les propositions des jeunes non scolarisés (exemple : certains jeunes de quartier) et trouver le moyen de les représenter.

Proposition : Intégrer l'initiative et la création entrepreneuriale dans le groupe emploi.

- Cécile CHARMOILE, Mouvement rural de la jeunesse chrétienne

Il nous semble important d'intégrer la question de citoyenneté dans nos pistes de réflexion.

Proposition: il faut pouvoir pérenniser et institutionnaliser un dialogue entre la jeunesse et le gouvernement au delà des échanges que nous aurons au cours de cette concertation qui nous réunit aujourd'hui.

- Nicole MAESTRACCI, Présidente de la FNARS

Il y a un réel besoin de réinterroger la philosophie de notre politique à l'égard des jeunes (prise en compte de l'absence des solidarités familiales).

Attention également à la prise en compte de la tranche d'âge 16-18 ans qui concerne des mineurs et donc une population qui nécessite une protection particulière.

Proposition : il faut également penser à intégrer la dimension des relations jeunes/institutions-forces de l'ordre-police dans le cadre de la réflexion sur la citoyenneté. La question de la lutte contre la délinquance ne doit pas être traitée séparément mais doit être rattachée au rapport à la loi, à l'éducation...

- Olivier NOBLECOURT, adjoint au maire de Grenoble

Il faut bien faire attention à ne pas traiter la question de la jeunesse dans un ensemble homogène.

Une autre urgence s'impose également : la pauvreté croissante des jeunes corrélée à l'urgence sociale (situation de grande détresse, pauvreté des jeunes en rupture...). Il existe un véritable vide politique en la matière et les collectivités peinent à mettre en place des soutiens à l'échelle locale. Cette situation nécessite des solutions concrètes et rapides pour garantir un lien entre insertion sociale et insertion professionnelle.

- Frédéric BIERRY, Association des Départements de France

Plusieurs expérimentations avec la mise en place de dispositifs pour faciliter l'accès à l'autonomie ont été réalisées dans certains départements et collectivités. Ces travaux pourraient guider ceux de la commission.

Nous nous inquiétons également de l'impact financier que pourraient avoir la mise en place des contrats d'autonomie sur les collectivités territoriales. La récupération du dispositif du rSa représente déjà un gros travail à mener dans le domaine des politiques sociales.

Proposition : Un autre sujet mériterait d'être suivi de près : celui de la lutte contre les discriminations.

- Françoise AMAT, pour Dominique BALMARY, Président du Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie, Président de l'UNIOPSS, excusé

Il faudrait effectuer un état des lieux de l'ensemble des aides dont peuvent bénéficier les jeunes à l'heure actuelle. Il existe déjà de nombreux dispositifs mis en place par les conseils régionaux et les collectivités.

Il faudrait également connaître le nombre de jeunes, actuellement en apprentissage et déjà sous contrat de travail.

Des enquêtes effectuées par le CEREQ pourraient également être utiles pour dresser un état des lieux général de la jeunesse dans l'emploi (audition possible).

- M.FARRUGIA, APCM

Les apprentis connaissent une situation particulièrement difficile (rémunération faible, problème de logement...) qui remet directement en question l'intérêt de suivre une telle formation.

- Hervé GARNIER, CFDT

Il semble nécessaire d'établir un récapitulatif des dispositifs qui existent déjà et qui permettent de répondre à certains problèmes que rencontre actuellement les jeunes. La CFDT fera des propositions concrètes, à travers notamment la création d'un dispositif jeunes actifs.

LA CFDT s'interroge par ailleurs de la façon dont nous allons passer de l'expérimentation à la généralisation : comment allons-nous procéder ?

- Emmanuelle PERES, Secrétaire général du CJD

Le vide politique actuel est certainement responsable de ce sentiment de marginalisation que ressentent certains jeunes aujourd'hui. Il faut donc envisager une politique de la jeunesse ambitieuse avec des objectifs sur le long terme.

Il faut permettre un décroisement, créer plus de proximité avec l'entreprise et favoriser l'initiative des jeunes.

Il apparaît également nécessaire de s'interroger sur les ambitions partagées en matière de jeunesse à l'échelle européenne.

Proposition : Nous pourrions également envisager une façon pour faire une place aux jeunes dans les différentes instances (conseil d'administration) et institutions (par exemple: participation dans les voyages officiels ministériels). Il faut amorcer un changement de mentalités.

- Valérie CORMAN, MEDEF

Le MEDEF s'est déjà mobilisé sur la question des jeunes, notamment sur l'alternance (avec les campagnes « qu'est ce qu'on attend ? », « nos quartiers ont des talents »...) et sur la question d'une meilleure représentation des entreprises (parrainages et rencontres dans les universités pour permettre une meilleure insertion et multiplier les rencontres entre jeunes et entreprises).

Il est important de tirer les conclusions des expériences qui ont déjà été réalisées.

- Maxence MELY, membre du Conseil national de la jeunesse

Il n'existe non pas une mais plusieurs jeunesses. Il ne faut pas tomber dans l'idée d'une mesure simple, généralisante et stigmatisante. Il ne faut pas non plus chercher à ce que l'Etat se substitue à la famille.

Nous soutenons également l'idée de créer un groupe de travail sur la citoyenneté.

- Karine LEMETAYER, pour Dominique BALMARY, Président du Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie, Président de l'UNIOFSS

Pour le groupe de travail consacré à la citoyenneté, il serait également intéressant d'intégrer la question du militantisme en baisse, surtout dans les associations (à titre de bénévole ou salarié).

La politique de la jeunesse doit d'avantage être pensée comme une série de mesures permettant un accompagnement des jeunes dans leur réinsertion sociale en cas d'exclusion ou dans l'insertion sur le marché du travail... La refonte de cette politique doit également être cohérente avec les dispositifs existants (Exemple: dispositif de la protection de l'enfance...)

- Jean Luc VERGNE, Président de l'association nationale pour la formation professionnelle des adultes

Nous soutenons l'idée de créer un groupe de réflexion supplémentaire consacré à la citoyenneté.

- Louis CHAUVEL, professeur des universités IEP Paris

Il est important d'avoir en tête la nécessité d'une réévaluation constante du diagnostic qui peut être fait sur la jeunesse d'un point de vue analytique. La hausse du chômage chez les jeunes remonte déjà à une trentaine d'années. Mais au delà de cette vision analytique, il faut avoir une vision synthétique des choses pour délimiter des priorités et construire une vision d'ensemble.

Il faut également faire attention aux limites d'âge. Les politiques sociales de la jeunesse sont souvent fondées sur des frontières qui n'existent pas dans la réalité

* La crise: points de vue et propositions

- Haut Commissaire à la jeunesse

Quelques idées se sont dessinées au cours de la réunion entre le président de la République et les partenaires sociaux du 18 février dernier avec des réflexions amorcées sur :

- la mise à disposition d'aides pour ceux qui accompagnent les jeunes de – de 25 ans,
- la manière d'indemniser les jeunes en formation : le montant de leur indemnité est elle un obstacle ?
- l'état des systèmes de formations existants : saturé ou non ?
- la généralisation des effets de la crise à l'ensemble de la jeunesse : concerne également les diplômés

- Alexandre SCHAJER, président du réseau E2C France

Il existe un réel problème de flexibilité du parcours professionnel (durée) pour les jeunes en formation, confrontés à des ruptures de contrat de plus en plus fréquentes. La durée de leur formation est limitée par la loi.

Parallèlement à cela, il existe aussi un fort déséquilibre avec des régions saturées qui ne sont pas toujours en mesure de répondre à la demande de contrats d'apprentissage.

- Jean-Luc VERGNE, président de l' Association nationale pour la formation professionnelle des adultes

Aujourd'hui, il n'y a pas d'adéquation entre les débouchés professionnels et l'orientation.

La crise actuelle qui nous frappe entraînera de profondes modifications et fera naître un environnement totalement différent que celui que nous connaissons aujourd'hui. Il apparaît alors difficile de donner aux jeunes un certain nombre d'indications dans un système en profonde et constante mutation.

- Mme ROY, CGPME

Il y a un véritable problème entre la demande sur le marché du travail et la formation des jeunes. Il va falloir inventer les filières qui recruteront demain.

- Marie Laure MEYER, Association des départements de France

Il faudrait prévoir des auditions d'employeurs dont le secteur d'activité est concerné par les contrats d'apprentissage. Les besoins en recrutement sont parfaitement identifiés mais un certain nombre d'entreprises mériterait d'être interpellé sur ce problème dans un souci de solidarité.

Il faut également travailler sur une revalorisation de ces filières pour redonner envie aux jeunes d'y accéder (représentation de la formation souvent assimilée à un échec). Nous devons réfléchir à la façon de leur redonner confiance et de leur donner une meilleure visibilité en

terme d'orientation en ne perdant pas de vue la nécessité de transparence sur les débouchés professionnels.

- Virginie KLES, sénatrice d'Ille et Vilaine

Autre préoccupation commune à tous les jeunes : la nécessaire réforme du permis de conduire (gage d'autonomie).

- Baki YOUSOUFOU, Président de la Confédération Etudiante

Attention à ne pas faire de l'orientation une sélection (en terme de débouchés).

Les universités publient des rapports sur les débouchés pour chaque formation. Le monde économique évolue constamment et on ne peut pas dire que telle filière n'est pas rentable. Les universités doivent travailler sur des logiques de compétences.

- Luc JOHANN, représentant de la conférence des présidents d'université, président de l'université de Metz

Aujourd'hui, toutes les universités sont tenues de faire des observations sur l'insertion professionnelle, et ceci pour toutes toutes filières confondues.

- Marie TRELLU, Présidente d'Unicités

Il serait intéressant d'organiser des rencontres avec les entreprises qui recrutent. Ce serait une mesure effective et facile à mettre en place dans un premier temps. (Exemple : organiser des salons de l'emploi dans les quartiers et promouvoir certaines filières).

- Ali SIDHOUM, jeune salarié, ancien stagiaire de l'école de la deuxième chance de Paris

Je souhaite réaliser un témoignage personnel : je suis ancien étudiant de l'école de la 2ème chance qui a trouvé sa voie et un emploi grâce à cette école.

Il est important qu'un jeune fasse ce qu'il a envie de faire.

Les jeunes qui n'ont pas de diplômes sont d'autant plus défavorisés au moment de leur entrée sur le marché du travail. Il faut également mettre l'accent sur la nécessité d'effectuer des stages ou des alternances au cours des cursus universitaires pour faciliter, à terme, l'insertion professionnelle.

- Fanélie CARREY CONTE, Union Nationale pour l'habitat des jeunes

Le chômage qui touche plus durement les jeunes constitue, en quelque sorte un problème générationnel.

Il faut s'interroger également sur la mise en place d'emplois aidés.

- Maxence MELY, membre du Conseil national de la jeunesse

Les réformes sur le permis de conduire et sur le lycée sont en cours actuellement et il semble important de veiller à ne pas se disperser dans les problématiques que nous abordons.

- Roselyne LECOUTRE, UPA

Proposition : mise en place d'un accord permettant aux chefs d'entreprises embauchant des apprentis de remplacer les parents pour assister aux heures de conduite dans le cadre de la conduite accompagnée.

- Olivier NOBLECOURT, adjoint au maire de Grenoble

Le contexte de crise actuelle nécessite de s'intéresser plus particulièrement à plusieurs problématiques:

- l'expérimentation d'aides locales permettant la solvabilité du parcours d'insertion,
- le volet habitat jeune,
- les contrats aidés (gros désengagements des collectivités).

- Jean Patrick GILLE, Union nationale des missions locales

Un constat : aujourd'hui les jeunes sont aussi victimes du dispositif d'exonération des heures supplémentaires.

Il faut également revoir la législation en terme d'indemnisation des jeunes qui sont formation.

- Laurianne DENIAUD, membre de la fédération Léo Lagrange

La crise impose de prendre un certain nombre de mesures d'urgence également dans le domaine de la santé, du logement et de l'éducation, de l'accès à la culture. Le contexte actuel rend d'autant plus difficile pour certains étudiants de continuer leurs études.

- Thibault GUILLUY, directeur général ARES Services

Il semble nécessaire de réfléchir sur les perspectives en terme de formations professionnelles et de qualifications qu'il faut pouvoir donner aux jeunes pour leur faire mieux connaître le monde de l'entreprise (et notamment dans les filières qui n'intéressent pas).